Envoyé en préfecture le 16/04/2025
Reçu en préfecture le 16/04/2025
Publié le 16 AVR. 2025
ID : 077-217702158-20250409-02025_020-DE

Mairie de
Gretz-Armainvilliers

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
Conseil municipal du 9 avril 2025

Conseillers en exercice : 24	Conseillers présents : 18	Conseiller(s) absent(s) : 6
Conseiller(s) ayant donné pouvoir : 5	Votants : 23	

Date de la convocation : 2 avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le mercredi 9 avril à vingt heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul GARCIA ROBIN, Maire.

Étaient présents : GARCIA ROBIN Jean-Paul – MONGIN Claude – SPRUTTA-BOURGES Nathalie – LENOIR Isabelle – LALLEMANT Sylvie – SEVESTE Arnaud – BOURDEILLE Christian – DIGUET Thierry – DEVAUCHELLE Marie-Paule – OFFROY Patrick – BADOZ-GRIFFOND Yvonne – BENOIT Dominique – USSEGLIO-VIRETTA Guy – RENAUDET Denis – DANSOU Viviane – BENARD Sandie – VACHER Gérard – TRANGOSI Renaud

Formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents avec pouvoirs : MATHEROT Olivier à LENOIR Isabelle – ROUSSEL Mylène à GARCIA ROBIN Jean-Paul – ZUCCOLO Isabelle à DEVAUCHELLE Marie-Paule – PROD'HOMME Isabelle à SPRUTTA-BOURGES Nathalie – BOURSIEZ Frédéric à BENARD Sandie

Était absent sans pouvoir : CRISINEL Morgane

❖

DELIBERATION N°02025_020 – AFFECTATION DU RESULTAT COMPTE ADMINISTRATIF DE LA COMMUNE 2024

Madame SPRUTTA-BOURGES, adjointe au maire chargée des finances et des transports, présente le résultat définitif de l'exercice 2024, tel qu'énoncé dans le compte administratif.
Il convient de procéder à l'affectation du résultat 2024.

Après exposé des résultats d'exécution et de clôture, ainsi que les restes à réaliser,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité ;

Constate :

- Un excédent de clôture de fonctionnement de 3 040 652.26 €
- Un excédent de clôture d'investissement de 340 916.40 €
- Un solde de reste à réaliser 2024
  - Avec en dépenses : - 577 695.21 €
  - Et en recettes : 0.00 €

- Un déficit de la section d'investissement de 236 778.81 €

Envoyé en préfecture le 16/04/2025
Reçu en préfecture le 16/04/2025
Publié le 16 AVR. 2025
ID : 077-217702158-20250409-02025_020-DE

Affecte l'excédent de fonctionnement comme suit :

- 2 803 873.45 € à la section de fonctionnement, en résultat antérieur reporté (002)
- 236 778.81 € à la section d'investissement, en excédent capitalisé (1068)

.

Le secrétaire de séance

BENOIT Dominique

MAIRIE DE GRETZ-ARMAINVILLIERS (S.-&-M.)

Le Maire

GARCIA ROBIN Jean-Paul